

Jusqu'à tout récemment, le réseau des télécommunications du Nigéria était sous le contrôle exclusif de la Nigerian Telecommunication PLC (Nitel). Outre son siège social, la société compte également des bureaux de zones et de territoires qui en facilitent la gestion. Toutefois, la planification et la réalisation des projets de la société sont centralisées au siège social; à l'heure actuelle, la demande de services de télécommunications au Nigéria est largement supérieure à ce que Nitel est en mesure d'offrir. Le Nigéria, dont la population se chiffre à près de 100 millions d'habitants, possède un réseau d'une capacité totale de 600 000 lignes. Le nombre de lignes devrait passer à 800 000 au cours des quinze prochains mois. Le réseau de Nitel comprend différents types d'équipement de commutation et de transmission, provenant notamment des sociétés ITT, L.M. Erickson, AT & T et Marubeni.

Au cours des trois dernières années, Nitel a introduit la technologie numérique dans son réseau, une mesure qui s'inscrit dans le cadre de sa nouvelle politique de modernisation. À ce jour, 200 000 lignes numériques ont été mises en service, principalement par Siemens. Tout accroissement subséquent du réseau fera appel à la technologie numérique.

La liste d'attente de Nitel compte au bas mot deux millions de personnes qui ont sollicité des services de téléphone, surtout dans les centres urbains. Devant l'ampleur du problème, le gouvernement fédéral a récemment arrêté un décret (le décret 75, de 1992, de la Nigerian Communications Commission) qui vient tout juste de paraître. Ce décret autorise les sociétés privées à fournir et exploiter des téléphones publics à jeton, à installer des lignes téléphoniques et à se brancher sur le réseau en procédant à des liaisons par câble, par fréquences radioélectriques et par satellite. Les sociétés privées acquièrent également le droit d'exploiter la communication publique mobile et les téléphones communautaires, d'offrir des services interurbains à valeur ajoutée, et de réparer et d'entretenir les installations de télécommunications. Au cours des cinq dernières années, Nitel a obtenu des emprunts extérieurs totalisant plus de 865 millions de dollars américains. De ce montant, 225 millions de dollars provenaient de la Banque mondiale, 441,18 millions de l'Allemagne, et 170 millions constituaient un prêt administré par ITT pour l'amélioration des télécommunications nationales. À ces montants sont venus s'ajouter un prêt de 100 millions de dollars consenti par le fonds outre-mer de la corporation économique du Japon et un prêt de 100 millions de la Turquie.

Dans le domaine des services internationaux, Nitel a récemment installé au pays deux stations au sol non numériques et une station de transit international qui sont venues s'ajouter aux deux stations de transit international existantes.

En dépit d'une demande accrue de services de télécommunications, le Nigéria ne possède pas les ressources financières et techniques qui lui permettraient d'améliorer ses programmes d'expansion. Une participation étrangère est possible dans les domaines suivants :

- L'équipement de commutation numérique et les pièces de rechange
- L'équipement de transmission numérique et les pièces de rechange
- Les câbles
- L'installation de lignes externes
- La fibre optique
- Les appareils de télésurveillance
- L'équipement et l'outillage d'essai
- Les véhicules d'entretien technique
- Les téléphones cellulaires mobiles
- Les systèmes et dispositifs de radiomessagerie
- Les pièces de rechange pour les installations de télécommunications.